

85,000 francs. Il réserve la proposition de crédit de 800 francs réservés à l'usage des écoles.

Communications diverses
Région de l'Est
Huit heures du matin, 17 degrés 1/2; 8 heures du soir, 19 degrés.

TOURCOING
Réception de l'Union Tourcoingnoise et de la Jeunesse du Blanc-Sauzau. — En rendant compte des exercices qui ont eu lieu le 7 mai dernier, au siège de l'Union Tourcoingnoise, rue Verte, nous ayons manifesté le regret de ne pas avoir pu assister à ces fêtes. Nous n'avons pas été trompés dans nos prévisions et trois délégués arrivés successivement lundi, dans la matinée, nous ont annoncé des succès qui ont dépassé nos attentes.

Union Tourcoingnoise a eu effet remporté: Le ter prix aux appareils, en 1re section; ter prix aux concours de mouvements spéciaux; 4e prix pupilles. — Prix individuels: 1re section, 4e prix, M. Favre; 22e prix, M. Gheertruyck.

Jeunesse du Blanc-Sauzau. — 1re division, ter prix de mouvements d'ensemble avec engins; 2e division, 2e prix de section; 2e prix de mouvements d'ensemble à mains libres; 7e prix individuel, M. Vandepitte; 32e prix individuel, M. Bossut.

Les sociétés de la région ont été reçues pendant 6 heures; il était prévu de 7 heures, quand le train est arrivé en gare. La foule s'était portée à la rencontre des vainqueurs, et on voyait de tous côtés accourir les parents, les amis, avec des couronnes et des bouquets.

M. Dramais, secrétaire général de la Mairie a reçu, à la descente du train, les deux sociétés, au nom de Monsieur le Maire et M. Goubet d'Anzin, président de la Jeunesse du Blanc-Sauzau, a chaleureusement complimé les braves gymnastes que tous les habitants du quartier attendent avec impatience, pour leur faire une ovation.

Le cortège s'est ensuite formé pour se rendre à l'Hôtel-de-Ville, où attendaient M. le Maire, MM. Delevaivre, Salembien, Tack, Ducoulomier, Hersin, Daille, Dhil-Breux, Van Craque, Deira et Lepiat, conseillers municipaux.

Trois cavaliers ouvraient la marche; puis venaient les délégations de la musique municipale, de la Muse des Travailleurs, et de l'Harmonie Tourcoingnoise, qui étaient venues offrir de magnifiques couronnes, quant aux gymnastes, ils ont été reçus par le maire, aussitôt entouré avec la même ferveur qu'il leur retourne d'une courte promenade. Sur tout le parcours, applaudissements chaleureux, acclamations continuelles.

À l'Hôtel-de-Ville, M. le Maire a présenté ses vives félicitations aux valeureux gymnastes, et leur a offert les vins d'honneur. M. Frère, président de l'Union Tourcoingnoise, a adressé tous ses remerciements à l'administration municipale qui porte tant d'intérêt aux sociétés de gymnastique; et on a pris congé, après un chaleureux vin d'honneur.

Après avoir fait le tour de la Grand-Place, la Jeunesse du Blanc-Sauzau s'est séparée de l'Union Tourcoingnoise, qui s'est ensuite rendue à son local, rue Verte.

Une scène de sauvagerie. — Dimanche à onze heures et demie du soir, Henri Beuscart, âgé de 28 ans, rattaché, demeurant rue du Blanc-Sauzau, 66, rasait un jeune enfant, âgé de 10 ans, lorsque l'Espérance, en compagnie de François Delesalle, Félix Fiat, Jules Fourret et Charles Rahir. Tout à coup ils se trouvent en présence de quatre hommes et d'une femme, qui leur cherchent querelle sans aucune raison.

Les agresseurs prirent la fuite en voyant arriver les agents de police Allart et Binot, accourus au bruit; ces derniers ont cependant pu capturer deux de ces individus, qu'ils ont conduits au poste, malgré leur résistance acharnée. Ils ont, à diverses reprises, tenté de renverser Allart, et Binot a été saisi à la gorge, et n'a pu se dégager qu'après les efforts les plus énergiques.

Les deux agresseurs maintenus en arrestation sont: Charles Debuschere, apprenti, âgé de 27 ans, né à Mouvaux, demeurant à Tourcoing; c'est lui qui a porté le coup de tête à Beuscart, et qui a donné le premier signal de l'agression; il est inculpé de coups et blessures.

Charles-Louis Duprez, demeurant à Roubaix, rue Rossini, cour d'Halluin, est poursuivi pour rébellion seulement.

Les deux autres sont des frères de Duprez, dont l'un n'est âgé que de 16 ans. Ils ne seront poursuivis qu'en simple police, pour violences légères.

Quant à la femme on ne l'a pas revue.

Deux commémorations de grève. — Lundi à midi vingt rattachés, sous les ordres de M. Binot, ont pris part à la manifestation de la grève des ouvriers de la machine à vapeur de la Compagnie des Chemins de fer du Nord, qui a eu lieu à 10 heures.

Un autre commémorateur de grève s'est déclaré au peignage de MM. Binet fils, où un certain nombre d'ouvriers ont aussi quitté le travail, lundi après-midi; de crainte de collisions, on avait demandé des agents pour l'heure de la sortie; mais aucun incident grave ne s'est produit.

La grève du peignage Binet. — On croit qu'un accord se fera aujourd'hui même. Les grévistes, au nombre de quinze, sont des peigneurs de l'équipe de nuit, qui voulaient exiger, sans avertissement préalable, un plus long repos. Ils avaient demandé leurs lettres; mais on ne leur a pas remis. Ce sont de petites difficultés qui se présentent, de temps en temps, les lundis.

Un aqueduc qui s'écroule. — Une partie de l'aqueduc qui longe la place Charles-Roussel, ou devait s'embrancher celui du prolongement de la rue de l'Hôtel-de-Ville, était restée à découvert pendant tout l'hiver et encore longtemps après. La maçonnerie n'était pas assez solide, et elle s'est effondrée sous le poids d'un lourd tombereau de l'ébouage. Il s'est produit une ouverture de près de 2 mètres carrés et les roues ont été enfoncées jusque au-dessus des moyeux. Si, ce qui arrive souvent, le conducteur se fut tenu contre le tombereau, il eût été infailliblement écrasé.

Des agresseurs nocturnes. — Dans la nuit de dimanche à lundi, vers 11 heures du matin, le nommé Dupont a été assailli, au Clignacq, par deux individus qui ont pris la fuite après l'avoir roué de coups. L'un d'eux est connu; mais la police l'a recherché vainement pendant toute la journée.

Le chat de dimanche. — L'état de M. Desir Debaert, qui est tombé dimanche en descendant le reposoir de la rue de Gand, tout à fait satisfaisant, et il pourra reprendre son travail dans quelques jours. Il n'y a pas de lésions internes, comme on avait eu d'abord sujet de le craindre.

LILLE
M. Métais à Lille. — C'est le 7 juin que M. Métais, député, président de l'Association de l'industrie française, vient faire à Lille une conférence en vue de former une association de défense de l'industrie nationale pour la défense du travail national et d'organiser cette défense par tous les moyens possibles, notamment la fondation d'un grand journal qu'on appelle la Défense nationale.

Le crime du pont Sainte-Agnès. — Nous avons annoncé l'arrestation de Morel que l'on soupçonnait être l'auteur principal de ce crime. L'assassin de la rue de la République, le pont Sainte-Agnès, a été condamné à la prison à perpétuité.

Les soupçons sont maintenant chargés en certitude, car Morel, après avoir été interrogé, a fait des aveux complets.

Après avoir fait le tour en compagnie de la bande à l'instigation de Morel, il a été arrêté par la police le jour de la prison de Looz. Morel a été arrêté dans les forêts de la région et c'est Morel qui l'a étranglé puis l'a déposé dans son complet de cheviote blanc. L'assassin en était vêtu ces jours derniers.

Comme Poulain il a été accompagné de Dirson à la prison, il paraît qu'ils formaient un trio de bons amis.

Lundi, à quatre heures de l'après-midi, le parquet s'est transporté sur les lieux du crime à Sainte-Agnès, où l'assassin a été conduit.

La scène du crime a été reconstituée devant les magistrats.

Lundi, M. Delalé, juge d'instruction, s'est fait reconstituer la scène du crime par l'inculpé Morel, et a pu établir la préméditation du crime.

A sa sortie de prison, Morel avait dit-on, profité des menaces de Morel contre divers individus. Le corde qui a servi à consommer le crime est une de celles dont on se sert à la maison centrale de Loos.

Concerts et Spectacles
Tourcoing. — La fanfare La Cecilia et l'Orphion L'Echo de la Frontière exécuteront, sur la Grand-Place, le 10 juin, à 8 heures et demie du soir, les morceaux suivants:

La Cecilia: 1. Le drapage belge, par redouble, Grég. Dicke; 2. Contes de la forêt, par redouble, Grég. Dicke; 3. L'Echo de la Frontière; 3. Le songe d'une nuit d'été, Amb. Thomas; 4. Valses, Strauss; 5. La Cecilia; 5. Un jour de vacances, Fantaisie, D. Smet; 6. Réves d'un jour, valse, F. Bosche.

TRIBUNAUX
Tribunal correctionnel de Lille. — Audience du lundi 5 juin. Vol et rébellion. — Un marchand de légumes, âgé de dix-huit ans, du nom de Marie Durot, a été condamné à un mois de prison avec sursis pour avoir volé et rébellion contre deux agents de police.

INGRATITUDE. — Des gens qui tiennent un établissement de jeux de hasard à Roubaix ont été condamnés à un mois de prison pour avoir refusé de payer les taxes de jeu.

COUR D'ASSISES DU NORD
Audience du lundi 5 juin. Présidence de M. le Conseiller VIVANT. Ministère public: M. DE SAVIGNON, avocat-général. Se affaire. — Détournements et faux à Bailleur.

Félix-Armand Olivier, âgé de 38 ans, fut receveur de l'impôt des aides de Bailleur. Il a exercé ces fonctions du 1er janvier 1893 au 31 décembre 1893.

Il a été condamné à cinq ans de réclusion et 100 francs d'amende. Défenseur: M. d'Hooghe.

Se affaire. — VOLA ROUBAIX. Les accusés sont: 1. Léopold Coucke, 23 ans, journalier à Courtrai; 2. Alexandre-Julien Joseph Dardenne, 41 ans, manœuvre à Wattenhove; 3. Jules Vandendriessche, 28 ans, journalier, sans domicile fixe.

Coucke, expulsé de France, a déjà été condamné dix fois; Dardenne l'a été trois fois et Vandendriessche sept fois.

Le 24 janvier, l'inspecteur de sûreté Hughe, ayant en vue des malfaiteurs se proposant de commettre un vol rue Colbert à Roubaix, fut conduit alors par Coucke, Dardenne et Vandendriessche, qui se rendirent à la prison municipale de Roubaix, où ils furent détenus.

Le 24 janvier, l'inspecteur de sûreté Hughe, ayant en vue des malfaiteurs se proposant de commettre un vol rue Colbert à Roubaix, fut conduit alors par Coucke, Dardenne et Vandendriessche, qui se rendirent à la prison municipale de Roubaix, où ils furent détenus.

Le 24 janvier, l'inspecteur de sûreté Hughe, ayant en vue des malfaiteurs se proposant de commettre un vol rue Colbert à Roubaix, fut conduit alors par Coucke, Dardenne et Vandendriessche, qui se rendirent à la prison municipale de Roubaix, où ils furent détenus.

Le 24 janvier, l'inspecteur de sûreté Hughe, ayant en vue des malfaiteurs se proposant de commettre un vol rue Colbert à Roubaix, fut conduit alors par Coucke, Dardenne et Vandendriessche, qui se rendirent à la prison municipale de Roubaix, où ils furent détenus.

Le 24 janvier, l'inspecteur de sûreté Hughe, ayant en vue des malfaiteurs se proposant de commettre un vol rue Colbert à Roubaix, fut conduit alors par Coucke, Dardenne et Vandendriessche, qui se rendirent à la prison municipale de Roubaix, où ils furent détenus.

Le 24 janvier, l'inspecteur de sûreté Hughe, ayant en vue des malfaiteurs se proposant de commettre un vol rue Colbert à Roubaix, fut conduit alors par Coucke, Dardenne et Vandendriessche, qui se rendirent à la prison municipale de Roubaix, où ils furent détenus.

Le 24 janvier, l'inspecteur de sûreté Hughe, ayant en vue des malfaiteurs se proposant de commettre un vol rue Colbert à Roubaix, fut conduit alors par Coucke, Dardenne et Vandendriessche, qui se rendirent à la prison municipale de Roubaix, où ils furent détenus.

Le 24 janvier, l'inspecteur de sûreté Hughe, ayant en vue des malfaiteurs se proposant de commettre un vol rue Colbert à Roubaix, fut conduit alors par Coucke, Dardenne et Vandendriessche, qui se rendirent à la prison municipale de Roubaix, où ils furent détenus.

Le 24 janvier, l'inspecteur de sûreté Hughe, ayant en vue des malfaiteurs se proposant de commettre un vol rue Colbert à Roubaix, fut conduit alors par Coucke, Dardenne et Vandendriessche, qui se rendirent à la prison municipale de Roubaix, où ils furent détenus.

Le 24 janvier, l'inspecteur de sûreté Hughe, ayant en vue des malfaiteurs se proposant de commettre un vol rue Colbert à Roubaix, fut conduit alors par Coucke, Dardenne et Vandendriessche, qui se rendirent à la prison municipale de Roubaix, où ils furent détenus.

Le 24 janvier, l'inspecteur de sûreté Hughe, ayant en vue des malfaiteurs se proposant de commettre un vol rue Colbert à Roubaix, fut conduit alors par Coucke, Dardenne et Vandendriessche, qui se rendirent à la prison municipale de Roubaix, où ils furent détenus.

Le 24 janvier, l'inspecteur de sûreté Hughe, ayant en vue des malfaiteurs se proposant de commettre un vol rue Colbert à Roubaix, fut conduit alors par Coucke, Dardenne et Vandendriessche, qui se rendirent à la prison municipale de Roubaix, où ils furent détenus.

Le 24 janvier, l'inspecteur de sûreté Hughe, ayant en vue des malfaiteurs se proposant de commettre un vol rue Colbert à Roubaix, fut conduit alors par Coucke, Dardenne et Vandendriessche, qui se rendirent à la prison municipale de Roubaix, où ils furent détenus.

Le 24 janvier, l'inspecteur de sûreté Hughe, ayant en vue des malfaiteurs se proposant de commettre un vol rue Colbert à Roubaix, fut conduit alors par Coucke, Dardenne et Vandendriessche, qui se rendirent à la prison municipale de Roubaix, où ils furent détenus.

Le 24 janvier, l'inspecteur de sûreté Hughe, ayant en vue des malfaiteurs se proposant de commettre un vol rue Colbert à Roubaix, fut conduit alors par Coucke, Dardenne et Vandendriessche, qui se rendirent à la prison municipale de Roubaix, où ils furent détenus.

Le 24 janvier, l'inspecteur de sûreté Hughe, ayant en vue des malfaiteurs se proposant de commettre un vol rue Colbert à Roubaix, fut conduit alors par Coucke, Dardenne et Vandendriessche, qui se rendirent à la prison municipale de Roubaix, où ils furent détenus.

Le 24 janvier, l'inspecteur de sûreté Hughe, ayant en vue des malfaiteurs se proposant de commettre un vol rue Colbert à Roubaix, fut conduit alors par Coucke, Dardenne et Vandendriessche, qui se rendirent à la prison municipale de Roubaix, où ils furent détenus.

Le 24 janvier, l'inspecteur de sûreté Hughe, ayant en vue des malfaiteurs se proposant de commettre un vol rue Colbert à Roubaix, fut conduit alors par Coucke, Dardenne et Vandendriessche, qui se rendirent à la prison municipale de Roubaix, où ils furent détenus.

Le 24 janvier, l'inspecteur de sûreté Hughe, ayant en vue des malfaiteurs se proposant de commettre un vol rue Colbert à Roubaix, fut conduit alors par Coucke, Dardenne et Vandendriessche, qui se rendirent à la prison municipale de Roubaix, où ils furent détenus.

Le 24 janvier, l'inspecteur de sûreté Hughe, ayant en vue des malfaiteurs se proposant de commettre un vol rue Colbert à Roubaix, fut conduit alors par Coucke, Dardenne et Vandendriessche, qui se rendirent à la prison municipale de Roubaix, où ils furent détenus.

directeur fut le sieur Hindré qui exerça ses fonctions sans interruption jusqu'au mois d'avril de l'année dernière. Ses attributions étaient nettement déterminées par l'article 19 des statuts. Son traitement annuel était de 5,000 francs. Il jouissait, en outre, du logement et de divers avantages.

Cette situation parut cependant insuffisante à Hindré qui voulut mener une existence beaucoup plus large que ses ressources ne lui le permettaient. Pour satisfaire à ses goûts, il se laissa aller à commettre des actes criminels, consistant en vols et en faux, sans que ses agissements aient été découverts pendant un long laps de temps.

Il ne parait pas, d'ailleurs, que le contrôle du conseil d'administration ait été exercé avec la vigilance et la sagacité désirables. Les nouveaux comptes rendus, qui furent les premiers à soupçonner les fraudes du directeur, qu'un examen approfondi mit bientôt à découvert.

En dépit d'une délibération prise le 6 mai 1888, par le conseil d'administration du Comptoir d'Escompte du Nord, intervenue sur son directeur sous le couvert de la loi, Hindré se livra pour son propre compte, à de très nombreuses reprises, de ses opérations de banque qui furent, d'ailleurs, presque toutes défavorables, et dont la fortune personnelle ne lui permettait pas de solder les déficits.

En outre, il entretenait une maîtresse dans un appartement luxueux, près de Roubaix.

Pour faire face à ses dépenses, Hindré puisa dans la caisse de l'établissement qu'il était chargé de diriger. Il doit être à raison des abus de confiance qu'il a ainsi commis, considéré comme le véritable dépositaire des fonds qui ont été ainsi détournés.

En effet, placé sous l'autorité d'Hindré, n'étant, entre ses mains, qu'un instrument passif, tandis qu'Hindré, en sa qualité de directeur, avait la gestion de la caisse, laquelle lui était, en réalité, confiée.

Le nombre et le montant des détournements commis par les précédents qui vont être indiqués, n'ont pu être déterminés d'une façon précise, en raison de ce que, pendant son mandat, il entretenait une maîtresse, et qu'il employait, qui en rendaient la découverte longue et difficile.

Le chiffre, toutefois, en est, à coup sûr, considérable. Il s'élève à 60,000 francs, 936,936 francs, 89,899 francs, 944,440 francs, 370,500 francs, 305,381 francs, 766,327 francs, 316,316 francs, 414,439 francs, 181,843 francs, 363,368 francs, 898,543 francs, 1,000,000 francs, 813,496 francs, 859,703 francs, 525,525 francs, 443,443 francs, 776,981 francs, 743,001 francs, 739,945 francs, 400,761 francs.

4,366 obligations sont, en outre, appelées au remboursement à 400 francs chacune.

OBLIGATIONS COMMUNALES 3 0/0 1880-84. Le numéro 324,078 gagne 100,000 fr. Le numéro 607,119 gagne 25,000 fr.

Les quarante-cinq numéros suivants chacun 1,000 fr. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100.

Les quarante-cinq numéros suivants chacun 1,000 fr. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100.

Les quarante-cinq numéros suivants chacun 1,000 fr. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100.

Les quarante-cinq numéros suivants chacun 1,000 fr. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100.

Les quarante-cinq numéros suivants chacun 1,000 fr. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100.

Les quarante-cinq numéros suivants chacun 1,000 fr. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100.

Les quarante-cinq numéros suivants chacun 1,000 fr. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100.

Les quarante-cinq numéros suivants chacun 1,000 fr. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100.

Les quarante-cinq numéros suivants chacun 1,000 fr. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100.

Les quarante-cinq numéros suivants chacun 1,000 fr. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100.

Les quarante-cinq numéros suivants chacun 1,000 fr. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100.

Les quarante-cinq numéros suivants chacun 1,000 fr. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16.